



Le nombre de collégiens baissera à partir de 2022 dans l'Eure

En lien avec l'évolution de la natalité depuis 2005, la population collégienne de l'Eure progressera entre 2019 et 2022 avec environ 1 000 élèves supplémentaires. Mais un net repli devrait ensuite s'amorcer et le nombre de collégiens eurois pourrait diminuer de 3 100 élèves entre 2022 et 2029. Le recul se poursuivrait après 2029 ; la diminution dépendra alors de l'évolution de la fécondité et le département pourrait perdre jusqu'à 3 700 collégiens supplémentaires entre 2029 et 2035 dans les hypothèses les plus pessimistes. Sur l'ensemble de la période 2019-2035, les territoires de Louviers, Bernay et Verneuil d'Avre et d'Iton seraient les plus touchés par ce repli, et le secteur de Pont-Audemer serait davantage préservé.

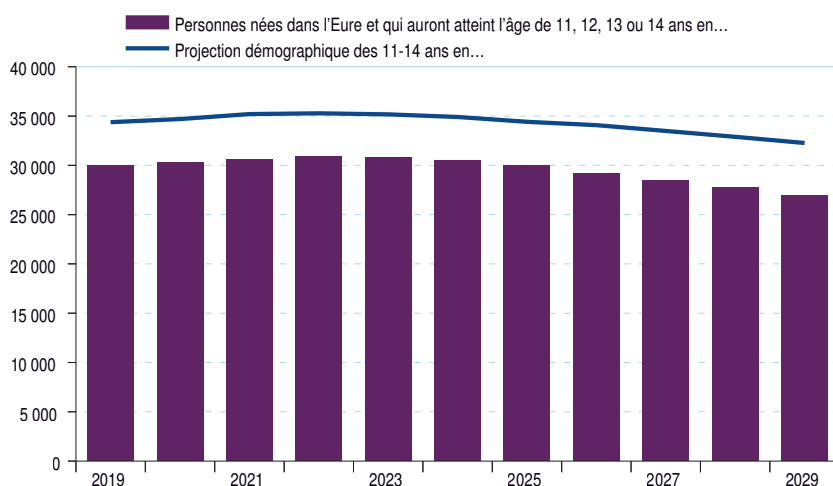
Antoine Le Graët, Martial Maillard (Insee)

Les conseils départementaux assurent la construction, la maintenance et l'équipement des collèges, et gèrent les personnels en charge de l'entretien et de la restauration dans ces établissements. Ils ont également la responsabilité de la sectorisation scolaire de ces établissements. Au regard de ces compétences, il apparaît particulièrement utile pour le Conseil Départemental de l'Eure de disposer d'une vision prospective de l'évolution de la population collégienne à l'horizon 2035.

Lors de la rentrée scolaire 2019, le département de l'Eure compte 55 collèges publics et 11 collèges privés sous contrat d'association avec l'État. Près de sept collégiens sur huit sont scolarisés au sein des établissements publics du territoire.

1 La baisse de la natalité réduirait le vivier démographique à partir de 2022

Évolution de la population des 11-14 ans selon le scénario tendanciel et des natifs des générations correspondantes dans l'Eure



Sources : Insee, Omphale 2017 – scénario tendanciel, état civil

Les jeunes de 11 à 14 ans, un vivier démographique qui se réduira à l'horizon 2035

En 2019, les jeunes de 11 à 14 ans représentent 91 % des collégiens de l'Eure et constituent l'essentiel du vivier démographique de la population collégienne. Ces élèves sont plus rarement âgés de 15 ans (7 %) ou de 10 ou 16 ans

(1 % chacun). Depuis 1975, la population de 11 à 14 ans fluctue entre 30 000 et 33 000 individus dans le département. Mais à partir de 2008, la tendance est à la hausse, à l'instar de la France métropolitaine. Si les comportements actuels de fécondité et de migrations se prolongeaient (*scénario tendanciel, méthodologie*), cette dynamique persisterait jusqu'en

2022 pour atteindre un pic de 35 300 jeunes. Un repli s'amorcerait ensuite jusqu'en 2035 (- 13 % par rapport à 2022), avec un retour au niveau des effectifs de 2008. Plus généralement, la population euroise n'augmente plus selon les dernières estimations démographiques, mettant ainsi un terme à l'expansion démographique continue de

ce territoire depuis l'après-guerre. En effet, le département a longtemps connu un excédent migratoire, du fait de son attractivité, notamment auprès des Franciliens et des habitants de l'agglomération rouennaise. Cet excédent n'existe plus depuis 2015, les départs étant devenus plus nombreux que les arrivées. Parallèlement, l'excédent naturel se réduit en égard à la combinaison de la baisse des naissances et de la hausse des décès.

Le recul de la natalité depuis 2012, principal facteur de diminution du vivier de collégiens à partir de 2022

D'ici à 2029, la population des jeunes âgés de 11 à 14 ans évoluerait essentiellement en fonction de la natalité, l'influence des migrations étant marginale. La trajectoire de la projection est donc relativement similaire à celle du nombre d'enfants nés dans l'Eure au cours de la période 2005-2018 et qui auront entre 11 et 14 ans au cours de la période d'observation (figure 1). Cette évolution de la natalité résulte de deux facteurs : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (âgées de 15 à 49 ans) et la propension des couples à avoir des enfants (indice de fécondité).

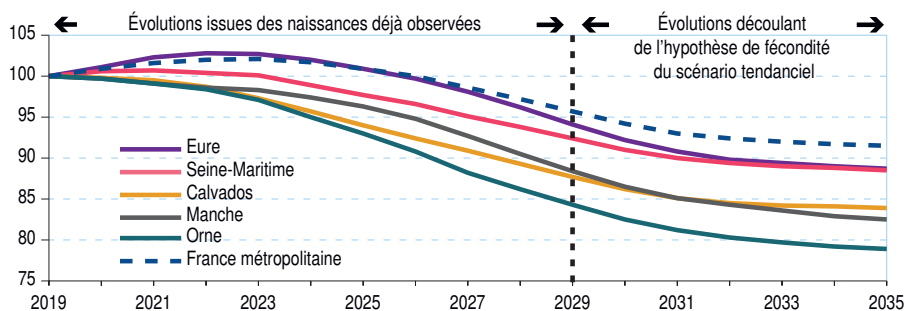
La croissance démographique des 11-14 ans, entre 2019 et 2022, correspond ainsi à une évolution positive des naissances entre 2005 et 2011. Sur cette période, la croissance du nombre moyen d'enfants par femme, qui passe de 2,12 à 2,21, engendre une hausse des naissances, malgré une légère diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (-1,9 %). La baisse des naissances à partir de 2012 entraînera, *a contrario*, la réduction du vivier de collégiens entre 2022 et 2029. Ce repli des naissances résulte des effets conjoints du recul de la fécondité (jusqu'à 1,94 enfant par femme en 2018) et de la baisse du nombre de mères potentielles (-2,9 % entre 2012 et 2018).

La population collégienne de l'Eure progresserait jusqu'en 2022, avant d'amorcer un repli

En 2019, le nombre de jeunes en âge d'être scolarisés au collège est d'environ 36 400 élèves dans l'Eure. Pour analyser l'évolution démographique des collégiens à l'horizon 2035, deux sous-périodes peuvent être distinguées. La première, jusqu'en 2029, traduit le glissement en âge des enfants déjà tous nés aujourd'hui. Seule une variation des migrations résidentielles pourrait sensiblement moduler la projection de la population collégienne à cet horizon. Toutefois, les fluctuations temporelles des migrations pour cette classe d'âge sont relativement faibles et leur impact sur les projections demeure très limité. En revanche, pour la période 2029-2035, les futurs collégiens ne sont pas tous nés aujourd'hui. La projection s'appuie donc sur

2 La population collégienne euroise rejoindra, à partir de 2022, la dynamique des autres départements normands

Évolution de la population collégienne dans les départements normands et en France métropolitaine entre 2019 et 2035 (indice base 100 en 2019)



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario tendanciel

des hypothèses de stabilisation de la fécondité au niveau constaté le plus récemment.

Par conséquent, dans l'hypothèse d'un maintien des comportements migratoires actuels, la population collégienne euroise baisserait de 2 100 élèves entre 2019 et 2029 (-5,9 %). La baisse serait un peu plus marquée que dans l'ensemble de la France métropolitaine (-4,3 %). Toutefois, l'Eure serait moins touchée que les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne (figure 2).

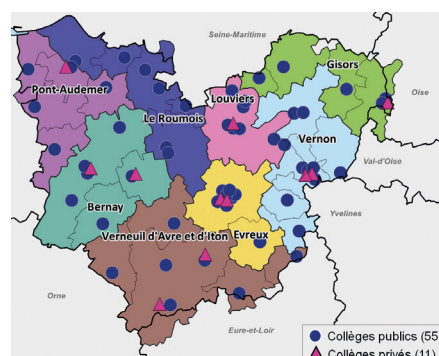
Cette évolution comporterait deux phases. Dans un premier temps, le nombre de collégiens eurois progresserait de 1 000 élèves supplémentaires entre 2019 et 2022. Un repli interviendrait ensuite et le département pourrait perdre 450 collégiens en moyenne chaque année jusqu'en 2029.

Une baisse plus concentrée dans les territoires du nord-est et du sud-ouest de l'Eure

Afin de mieux identifier les évolutions au niveau des territoires de recrutement des

3 Huit territoires d'étude pour observer l'évolution de la population collégienne

Localisation des collèges publics et privés dans les territoires en 2019



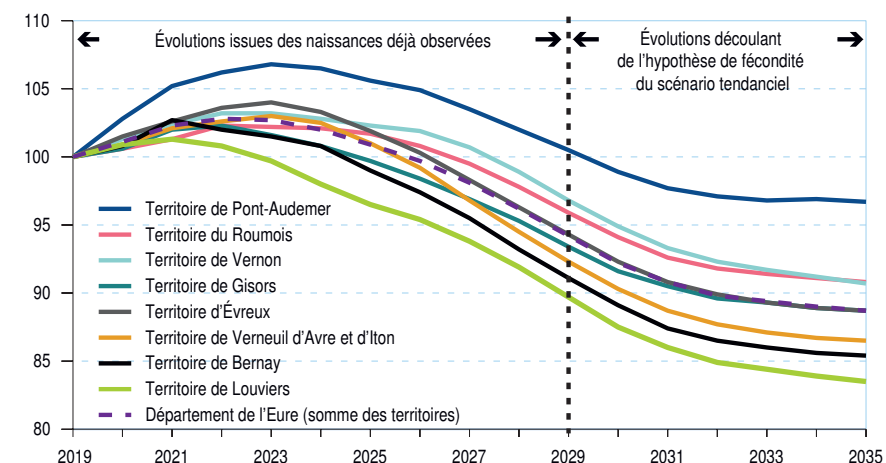
Source : Rectorat de la région académique de Normandie

collèges, l'Eure a été partitionnée en huit territoires d'étude (figure 3 ; méthodologie). Ces territoires correspondent à des agrégats de secteurs de recrutement des collèges définis par le Département.

Après 2019, la population collégienne augmenterait dans chacun de ces territoires (figure 4). Ce gain est plus marqué et

4 À l'horizon 2035, la population collégienne résisterait mieux dans le territoire de Pont-Audemer

Évolution de la population collégienne au lieu de résidence dans les territoires de l'Eure entre 2019 et 2035 (indice base 100 en 2019)



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario tendanciel

prolongé dans la zone de Pont-Audemer, dans laquelle le nombre de collégiens augmentera jusqu'en 2023 (+ 220 élèves, soit + 6,8 %). À un degré moindre, l'évolution sera également plus favorable dans le territoire d'Évreux (+ 230 élèves d'ici à 2023, soit + 4,0 %). La progression sera plus contenue dans la zone de Louviers, dont le pic serait atteint en 2021 (+ 70 élèves, soit + 1,3 %).

En revanche, entre leur pic démographique et 2029, la démographie collégienne serait en recul dans chacun des territoires départementaux. Ce repli serait particulièrement marqué pour les territoires de Louviers et de Bernay. Ceux de Pont-Audemer, du Roumois et de Vernon seraient davantage préservés.

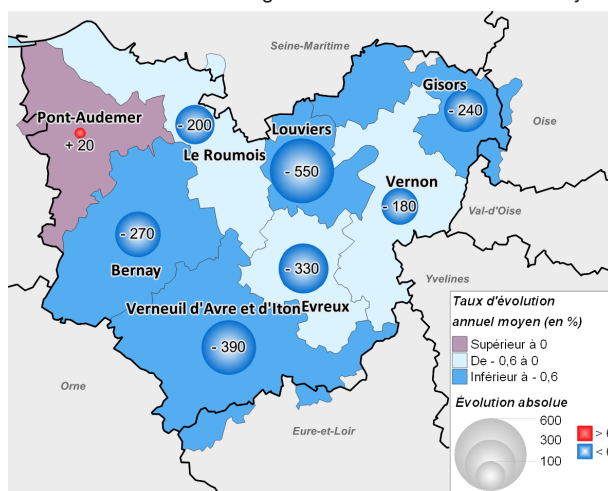
Sur l'ensemble de la décennie 2019-2029, les secteurs de Louviers et de Gisors, situés au nord-est du département, ainsi que les zones de Verneuil d'Avre et d'Iton et de Bernay, au sud-ouest, sont les territoires pour lesquels le repli de la population collégienne serait le plus marqué (figure 5). Ces zones concentreraient les deux tiers de la baisse départementale alors qu'elles totalisent moins de la moitié des collégiens eurois en 2019. Globalement sur cette période, seule la zone de Pont-Audemer ne perdrait pas d'élèves.

Après 2029, un recul variable selon les hypothèses de fécondité

Les enfants en âge d'être collégiens à partir de 2029 ne sont pas tous nés aujourd'hui. Aussi, pour les années postérieures à 2029, les projections de jeunes de ces âges dépendent de l'évolution de la fécondité après 2018. Les

5 Un quart de la baisse est concentré dans le territoire de Louviers

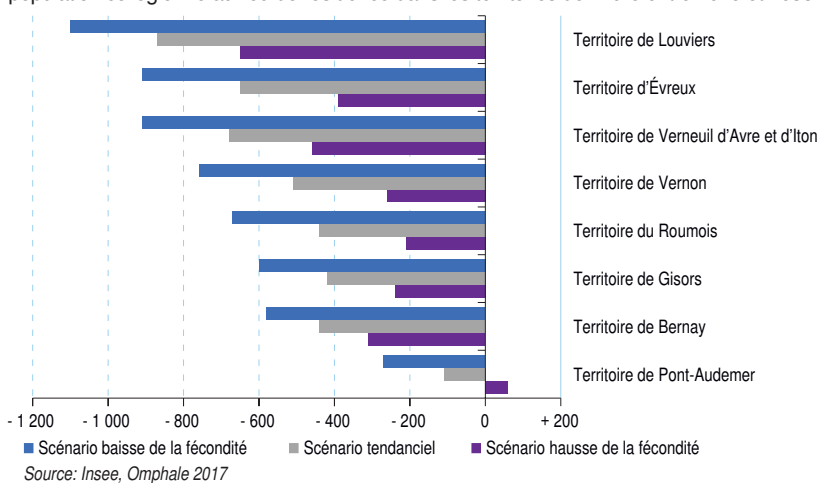
Évolution des effectifs de collégiens et taux d'évolution annuelle moyenne par territoire entre 2019 et 2029



Source : Insee, Omphale 2017 - scénario tendanciel

6 Une démographie collégienne plus sensible aux variations de la fécondité dans les territoires de Vernon et du Roumois

Impact des scénarios tendanciel, hausse de la fécondité et baisse de la fécondité sur l'évolution de la population collégienne au lieu de résidence dans les territoires de l'Eure entre 2019 et 2035



Source : Insee, Omphale 2017

Les familles de collégiens eurois : un profil social proche de la structure normande

Le profil des familles d'enfants en âge d'être collégiens dans l'Eure est proche de celui de la Normandie, sur le plan socioprofessionnel comme d'un point de vue familial (figure 7).

Pour la moitié de ces familles euroises, le référent familial est un employé ou un ouvrier, et il est un cadre ou exerce une profession intermédiaire pour plus d'un tiers d'entre elles. Si les familles d'employés ou d'ouvriers sont plus prégnantes dans les territoires de Gisors (59 %), de Louviers (57 %) et de Pont-Audemer (55 %), les familles de cadres ou de professions intermédiaires sont plus particulièrement représentées dans les zones du Roumois et de Vernon (42 %).

Par ailleurs, dans 9 % de ces familles euroises, les parents sont sans emploi, qu'ils soient au chômage ou inactifs. Cette situation est plus fréquente dans les secteurs d'Évreux et de Louviers (respectivement 14 % et 12 %).

Un certain nombre de ces familles est également exposé à des fragilités du fait de leur structure. La monoparentalité concerne en effet une famille euroise sur cinq, mais parfois beaucoup plus comme dans la zone d'Évreux (29 % des familles), alors que le Roumois est davantage épargné (13 %). Enfin, 37 % sont des familles nombreuses, avec 3 enfants ou plus, une proportion qui atteint 40 % dans le territoire de Louviers. Globalement, les territoires d'Évreux et de Louviers cumulent davantage de profils difficiles. Inversement, les zones du Roumois, de Vernon et de Bernay sont plus épargnées.

7 Des profils sociaux différenciés selon les territoires

Profil social des familles dont au moins un enfant est âgé de 11 à 14 ans selon le lieu de résidence, en %

	Catégories socio-professionnelles				Familles dans lesquelles aucun parent ne travaille	Familles monoparentales	Familles nombreuses
	Agriculteurs ou artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres ou professions intermédiaires	Employés ou ouvriers	Retraités ou autres personnes sans activités professionnelles			
Territoire de Bernay	13	31	52	4	9	18	33
Territoire d'Évreux	7	37	51	5	14	29	38
Territoire de Gisors	8	31	59	2	8	20	38
Territoire du Roumois	10	42	47	1	4	13	34
Territoire de Louviers	6	33	57	4	12	22	40
Territoire de Pont-Audemer	11	30	55	4	11	22	36
Territoire de Verneuil d'Avre et d'Iton	11	32	54	3	10	21	37
Territoire de Vernon	8	42	47	3	8	19	36
Eure	9	36	52	3	9	21	37
Calvados	10	38	49	3	9	23	37
Manche	13	35	49	3	10	21	35
Orne	14	28	54	4	11	21	38
Seine-Maritime	7	37	51	5	12	24	37
Normandie	9	36	51	4	11	23	37

Source : Insee, Recensement de la population 2016 (exploitation complémentaire)

scénarios démographiques, pour les projections postérieures à 2029, prennent donc en compte trois hypothèses relatives à l'évolution de la fécondité (*méthodologie*). Dans la première de ces hypothèses, qui s'appuie sur une prolongation des tendances actuelles (scénario tendanciel), la population collégienne de l'Eure poursuivrait son recul et perdrait 2 000 élèves supplémentaires entre 2029 et 2035 (- 5,8 %) et reviendrait à 32 300 collégiens à cet horizon. Comparée à celles des autres départements normands, cette baisse serait un peu plus marquée qu'en Seine-Maritime et que dans le Calvados (- 4,3 %), deux départements qui suivent la tendance métropolitaine.

Deux scénarios alternatifs de projections correspondent à des hypothèses haute et basse en matière de fécondité entre 2018 et 2024 (*méthodologie*). Dans le cas d'une baisse de la fécondité, la population collégienne diminuerait de 3 700 élèves entre 2029 et 2035 et ne s'établirait plus qu'à 30 600 collégiens en 2035. Le repli serait moins marqué dans l'hypothèse d'une hausse de la fécondité, avec une diminution de 300 élèves, soit 33 900 collégiens en 2035. Pour cette dernière hypothèse, la baisse des effectifs de collégiens cesserait à partir de 2032, avant d'augmenter à nouveau.

Par ailleurs, l'amplitude de la baisse du nombre de collégiens entre 2019 et 2035 est assez différente selon les territoires. Dans le scénario tendanciel, la diminution du nombre de collégiens varierait en effet de - 110 dans la zone de Pont-Audemer à - 870 dans celle de Louviers (*figure 6*). En fonction des structures démographiques par âge spécifiques de chacun des territoires, les variations de la fécondité impacteraient de façon variable les évolutions. ■

Méthodologie

Le champ d'étude

Le champ d'étude correspond aux élèves résidant dans une commune rattachée au secteur d'un collège situé dans le département de l'Eure et scolarisés dans un collège public ou privé sous contrat d'association avec l'État. Les projections des effectifs collégiens sont réalisées au lieu de résidence et non au lieu d'étude. Ce choix évite d'introduire le facteur d'incertitude supplémentaire que constituerait la prise en compte des scolarisations hors secteur de rattachement, ces flux pouvant varier dans le temps.

Le zonage d'étude

La délimitation des huit territoires d'étude est basée sur la sectorisation scolaire. Chacun des territoires d'étude est un agrégat de secteurs de scolarisation des collèges publics eurois. Ces regroupements ont été opérés afin d'obtenir des agrégats territoriaux peuplés d'au moins 50 000 habitants, cette condition étant nécessaire à la robustesse des projections démographiques, tout en se rapprochant autant que possible du périmètre des EPCI, un des zonages opérationnels utilisés par le conseil départemental. Certaines communes de départements limitrophes peuvent être rattachées à des collèges eurois et donc incluses dans cette

étude. À l'inverse, des communes euroises, moins nombreuses, peuvent être rattachées à des établissements extérieurs au département et donc exclues de cette étude.

Projections démographiques

L'évolution de la population d'un territoire résulte de l'effet de trois composantes démographiques : les naissances, les décès et les migrations.

Dans le cadre de cette étude, trois scénarios ont été élaborés : le scénario tendanciel, le scénario « baisse de la fécondité » et le scénario « hausse de la fécondité ».

Le scénario tendanciel reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent : baisse progressive de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) de 0,18 enfant par femme entre 2013 et 2018 (pour atteindre 1,94 au niveau départemental en 2018), puis constance jusqu'en 2035 ; gains d'espérance de vie parallèles à la tendance nationale et déclinaison locale d'un solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 au niveau France entière.

Les scénarios « hausse de la fécondité » et « baisse de la fécondité » reprennent les hypothèses du scénario tendanciel en matière de progression de l'espérance de vie et de migrations avec l'étranger, et supposent

une baisse progressive de l'ICF de 0,18 entre 2013 et 2018. La différenciation entre ces deux scénarios repose sur les variations de l'ICF sur la période de projection restante, à savoir 2018-2035 :

- Scénario « baisse de la fécondité » : baisse progressive de l'ICF de 0,15 entre 2018 et 2024, puis constance jusqu'en 2035.
- Scénario « hausse de la fécondité » : hausse progressive de l'ICF de 0,15 entre 2018 et 2024, puis constance jusqu'en 2035.

Projections de population collégienne

À partir des projections démographiques par âge et territoire issues du modèle de projection Omphale 2017, des projections de la population scolarisée par âge sont obtenues en leur appliquant les taux de scolarisation correspondants. Ces taux de scolarisation sont calculés à partir du recensement de la population. Les « bases élèves » de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation Nationale permettent ensuite de ventiler ces projections de la population scolarisée selon le niveau d'enseignement, et donc de projeter le nombre d'élèves scolarisés dans les collèges.

Définitions

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Pour en savoir plus

- Brunet L., Maillard M., « Relative stabilité du nombre de lycéens en Normandie jusqu'en 2025, avant une baisse », *Insee Analyses Normandie* n° 42, avril 2018
- Maillard M., Mouchit N., « Les collégiens de la Manche : quelles perspectives démographiques à l'horizon 2035 ? », *Insee Analyses Normandie* n° 56, février 2019
- Maillard M., Roger P., « Bilan démographique 2018 : la population normande diminue », *Insee Analyses Normandie* n° 64, septembre 2019

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2020

